



Parcours de recherche.

La thèse que je présente aujourd'hui, intitulée La scolarité des enfants d'immigrés polonais en Normandie (Société métallurgique de Normandie & Société des mines de Soumont) Entre contexte paternaliste et volonté identitaire (1919-1939) a un lien avec le travail effectué dans le cadre de mon Master II recherche consacré à l'enseignement du fait migratoire à l'école primaire (au cycle III) réalisé en 2011 sous la direction de Dominique Ottavi. Effectivement, une partie de ce mémoire de Master était consacrée aux structures pour enfants d'immigrés instaurées dans les années 1970 comme les CLIN (Classes d'initiation), les CLAD (Classes d'adaptation) et les ELCO (Enseignements langues et culture d'origine). Le travail de thèse tel qu'il était pensé à ce moment-là devait être consacré à ces structures. Très vite, j'ai été amené à voir que ces classes, créées dans les années 1970, avaient une origine plus lointaine. Les circulaires qui instituaient ces structures faisaient souvent référence et reprenaient des textes officiels des années 1930. C'est ainsi qu'a débuté le véritable travail de recherche consacré aux structures scolaires pour enfants d'immigrés polonais entre 1919 et 1939, instituées, entre autres, à cette même époque, ici, dans la région à Mondeville ou à Potigny, dans le giron paternaliste de la SMN et la SMS.

Après le Master II, j'ai donc entrepris ce travail de recherche au sein du CERSE devenu aujourd'hui CIRNEF.

Aussi, à travers ce travail, il convient de revenir sur certaines images faussées par le temps, entre autres, celle d'une immigration polonaise qui se serait faite sans heurt ni fracas.

(De plus, il y a énormément d'enseignements à tirer et de choses à retenir de l'étude de ces structures scolaires pour petits Polonais entre 1919 et 1939).

Présentation du sujet

La France est un pays d'immigration. Aujourd'hui, plusieurs millions de Français ont un ascendant venu d'un autre pays. Le département du Calvados qui a vu arriver dans ses espaces industriels nombre de Russes, Italiens et surtout de Polonais (qui sont au cœur de ce travail) entre 1919 et 1939 n'est effectivement pas en reste.

Dans ces mêmes espaces industriels, naissait l'idée qu'autour de la mine ou de l'usine, une cité pouvait voir le jour avec les infrastructures utiles et nécessaires au bien-être des ouvriers et de leurs familles comme des garderies et bien entendu des écoles. Des écoles publiques ou privées financées par les industriels. Mais aussi des classes en langue d'origine pour les enfants d'immigrés russes ou Polonais.

Questions de départ

Pour les communautés polonaises basées dans les espaces industriels SMN-SMS empreints de politique paternaliste, le maintien de la polonité était un enjeu essentiel. Effectivement, dans l'Entre-Deux-Guerres, les autorités polonaises prenaient soin de maintenir un lien permanent avec les membres de leur communauté à travers la mise en place des structures communautaires visant au maintien de la polonité à l'image des écoles ou classes polonaises. Il est alors pertinent de se demander les raisons de cette politique. Comment expliquer ce volontarisme politique de la part des autorités ? Quelles en sont les origines ? Le but étant ici de donner quelques éléments de réponse à qui s'interrogerait logiquement sur cette volonté politique polonaise. Une autre question pourrait être posée : quelle fut l'attitude de la communauté elle-même face à ce volontarisme ? Des familles ? Des enfants ? Quel fut le rôle réel des moniteurs dans cette histoire ? Agents du maintien de la polonité pour l'état polonais, ont-ils toujours œuvré en ce sens ?

Problématique

Nous pouvons alors nous demander, dans un premier temps, en quoi consistaient ces classes mises en place pour enfants étrangers (contexte, organisation, financement), mais surtout, et c'est là le cœur de ce travail, en quoi ces classes/structures scolaires s'inscrivaient-elles contre une volonté d'intégration. En quoi représentaient-elles une

résistance à la volonté intégratrice ? Il est alors pertinent de s'intéresser aux relations entre les différents acteurs : autorités françaises, État polonais, mineurs, direction SMN-SMS, le comité central des houillères de France, et à travers cela, dégager la place et le rôle du moniteur dans une communauté polonaise en France. Comment et pourquoi ce protagoniste particulier était-il au centre de toutes les attentions ?

Les sources et matériaux.

Pour tenter de répondre à ces questions, j'ai donc mobilisé les sources conservées aux Archives départementales du Calvados et aux Archives nationales contemporaines de Varsovie qui fournissaient beaucoup d'informations sur les structures scolaires instaurées pour les enfants Polonais dans le contexte paternaliste.

D'ailleurs, ces documents analysés à Caen et à Varsovie m'ont aussi donné une première idée de la construction de mon futur travail ; d'un cadre général de l'immigration polonaise et de ces structures scolaires en France à un cadre local, l'immigration polonaise et les structures scolaires dans la logique paternaliste de l'entité SMN-SMS.

La première partie de ce travail de recherche est basée essentiellement sur l'analyse et l'exploitation des documents conservés aux Archives nationales contemporaines de Varsovie. La deuxième partie et la troisième sont basées sur l'étude et l'utilisation des fonds d'archives Billaux de la Société des mines de Soumont et fonds Société Métallurgique de Normandie — espace archives ArcelorMittal — conservés aux Archives départementales du Calvados).

Dans le cadre de ce travail, — la presse régionale de l'époque (1919-1939) conservée également aux Archives départementales du Calvados a aussi été consultée pour établir une chronique de la vie dans les cités ouvrières.

En ce qui concerne l'immigration polonaise en France, l'ensemble des travaux de Janine Ponty, et entre autres l'ouvrage incontournable *Polonais méconnus* a été d'une importance considérable pour aborder et appréhender ce sujet. Le travail d'Edmond Gogolewski s'est aussi révélé être d'une grande utilité.

Ce travail tend ainsi à s'inscrire dans la continuité de ces deux auteurs en abordant cette question des enseignements polonais entre 1919 et 1939, si peu traitée par ailleurs.

Méthodologie

Afin de mener à bien ce travail de recherche et d'exploiter les nombreuses archives comme il se doit, il convenait de fixer un cadre temporel. Le point de départ 1919 correspondant entre autres, à la signature de la convention franco-polonaise de septembre 1919. Aussi, c'est la période de l'Entre-deux-guerres qui s'avérait la mieux adaptée puisque ce sont ces années qui voyaient arriver nombre de Polonais vers la France et la création des premières classes polonaises en France instituées. 1939 puisque c'est le début de la Seconde Guerre mondiale et qu'elle marque une fracture pour la Pologne comme pour la communauté polonaise de Potigny. Avec le départ de Polonais vers la Pologne populaire après 1945, il convient de constater que l'après-guerre ouvre bel et bien une autre histoire.

La décision de fixer un cadre géographique et d'étudier les classes pour enfants d'immigrés était décidée après avoir recensé les différentes sources utiles.

Le fait de mener cette recherche dans la région m'a permis, les premiers temps de mener des entretiens avec des membres de la communauté polonaise. Aussi, le village de Potigny présentait dans la thèse comptait plus d'habitants Polonais que de Français dès 1926. Enfin, il semblait bon de travailler sur l'entité SMN-SMS qui pratiquait un exemple type de paternalisme industriel.

La volonté de consacrer ce travail uniquement aux classes de petits Polonais s'est dégagée, car il y avait nombre de sources archivistiques sur ce sujet conservées tant aux Archives départementales du Calvados qu'aux Archives contemporaines de Varsovie.

Hypothèses et résultats

Je me suis efforcé dans ce travail de démontrer que la constitution de classes polonaises en France répondait bel et bien à un objectif, un but précis : le maintien du sentiment national polonais — « la polonité » — dans le contexte de l'exil. C'est aussi à travers le travail archivistique effectué ici en France, comme en Pologne, lorsque j'ai vu les correspondances entre autorités françaises et polonaises, les listes de moniteurs et tous les documents administratifs conservés que j'ai aussi pu constater qu'il s'agissait bel et bien d'une véritable entreprise politique voulue, désirée et

pensée par les autorités polonaises dans le but de résister à l'intégration et le cas échéant, dans l'éventualité d'un retour au pays, avoir de petits Polonais qui ont grandi certes en France, mais qui restent empreints d'un sentiment d'appartenance à la nation polonaise qui renaissait une nouvelle fois en 1918 (1795-1918).

1/ 1919 une problématique ignorée – Si nous pouvions penser que c'est une entreprise -polono-polonaise de maintien de la polonité, à travers ce travail nous nous apercevons qu'il en était en fait, bien autrement. Dans un premier temps, la question de la scolarisation des enfants polonais est complètement ignorée. On pense aux travailleurs, mais pas à l'accueil de leurs familles. Dans la convention de 1919 entre autorités françaises, polonaises et CCHF, rien n'est stipulé ou indiqué concernant la scolarisation des enfants polonais. C'est aussi, comme je l'explique dans ce travail, ce qui va causer un flou sur cette question jusqu'à la conférence franco-polonaise de 1924 (Accord Peyerhimoff) puis jusqu'en 1936.

Si dans les premières années, rien n'est pensé, au fur et à mesure du temps, cela va changer — entre autres avec l'appui des industriels.

2/ Le rôle des industriels dans la venue des Polonais en France à partir de 1919, mais également de leur pleine implication dans la mise en place des structures scolaires polonaises dans les giron des grandes compagnies minières et des houillères. Au paroxysme, on trouve l'accord Sokal-Peyerhimoff (François Sokal, ministre polonais de l'Instruction publique) de 1924 qui instituait l'enseignement polonais en France dans les écoles publiques (faisant ainsi entorse au principe républicain de l'élève neutre) ou dans des écoles privées ouvertes et financées par les industriels.

Le manque de rapports et dialogue entre autorités françaises et polonaises sur cette question est flagrant. Il existe peu de traces dans les archives et les abondantes correspondances entre l'administration scolaire locale (Rectorat...) et les acteurs de la mise en place des enseignements polonais. Les seuls échanges archivés entre la direction SMN-SMS et le rectorat sont datés de 1940 et 1941 lorsque ce dernier indiquait que les cours de polonais n'étaient plus autorisés.

3/ La défense de la polonité – Le travail monographique réalisé sur le village de Potigny et l'importance de la correspondance et des documents d'archives sur cette question des écoles polonaises à l'étranger montrent bien que si cela est occulté aux origines de cette stara emigracja en 1919, elle devient ensuite une préoccupation des autorités polonaises dans l'optique d'un éventuel retour au pays et d'une résistance à l'intégration.

4/ Cela se reflète dans les programmes d'histoire présentés dans les classes polonaises — L'apprentissage de l'histoire (une histoire très « patriotique » où l'on s'attarde sur les grandes victoires polonaises [Vienne (1683), Chocim (1621)...] et sur les grandes figures [celle de Pilsudski par exemple])

Programmes marqués l'importance de la triple disparition du pays et en lien avec — l'importance de maintenir et transmettre les grands « marqueurs » de la polonité — entre autres, une histoire mythifiée [« rempart de chrétienté »] ainsi que la religion [qui faisait partie des enseignements].

5/Ce travail sur les classes polonaises est aussi révélateur des relations au sein d'une communauté de Polonais jusqu'en 1939. Ceux qui refusent l'intégration à l'image de l'abbé Théodore Makiela et celle de l'instituteur Mazur qui souhaitait s'établir en France ou Wujec qui vantait ses enfants qui maîtrisaient bien le français après seulement quelques années en France.

6/ Rôle des moniteurs — Recrutés dans l'optique de ce maintien de la polonité, très vite nous nous apercevons qu'ils sont au centre de toutes les attentions, mais aussi de nombre de conflits. Pour le Comité français des houillères de France, les moniteurs sont présents pour que les ouvriers se sentent « comme chez eux » [expression souvent utilisée dans les documents d'archives] dans un climat empreint de polonité et ainsi, stabiliser la main-d'œuvre. Les autorités françaises sont souvent écartées concernant cette question. Pour les autorités polonaises, ils sont clairement missionnés pour maintenir vivant le sentiment national polonais. Malgré cela, on voit que les choses ne se passent pas toujours comme elles sont initialement prévues, car à l'image des moniteurs de Potigny, certains prônaient l'intégration en France et s'inscrivaient finalement contre ce pour quoi ils étaient recrutés.

Enfin, en guise de conclusion, j'évoquais tout à l'heure, le retour de Polonais de Potigny vers la Pologne populaire après 1945 [près de 500 personnes, départs volontaires ou forcés – archives]. Il pourrait être intéressant et pertinent

d'essayer de voir si les classes polonaises et cette mission de maintien de la polonité avant-guerre ont joué un rôle dans ces retours ?



SOCHACKI JEAN-LUC